

Juriste ou avocat en droit social ?

Par **Camiille2013**, le 20/03/2014 à 23:09

Bonjour,

Actuellement en troisième année de licence spécialité droit de l'entreprise, je souhaite vivement m'orienter vers le droit du travail/social en master 1 et 2.

Je me pose cependant des questions sur mon avenir professionnel, à savoir quelle profession entre celles d'avocat en droit social et de juriste en droit social semble la plus accessible, la plus intéressante/variée au quotidien et la plus susceptible de permettre d'intéressantes évolutions de carrière ?

De plus, qu'en est-il en termes de rémunération ?

Par avance, je vous remercie de vos réponses

C.

Par **Poussepain**, le 21/03/2014 à 00:44

Bonjour,

A mon avis le travail de juriste en droit social consiste, au sein de l'entreprise, à répondre aux questions juridiques soulevées par les différents services, à mettre en place et veiller au respect des différentes procédures en la matière, à veiller au respect des normes sociales, à effectuer les veilles juridiques, et, avec un certain niveau de responsabilité, à définir les orientations des dossiers internes (parfois litigieux), prendre contacts avec les autres professionnels du droit, décider des stratégies à adopter.

Ces missions devraient appuyer les services ressources humaines.

Le statut est celui d'un salarié. La rémunération dépend de l'entreprise, des responsabilités, de la formation, de l'expérience. Aller je dirais pour un débutant environ 2000 net +/- 200 euros.

On le devient quand on est embauché en tant que tel, ce qui dépend de l'employeur. Aujourd'hui le M2 en droit est demandé, idéalement Un M2 en droit social (mais qui tout en spécialisant, éloigne d'autres débouchés). Un double compétence peut être apprécié et l'anglais semble indispensable aujourd'hui. Donc tout les parcours sont possibles (on peut

bien devenir administrateur de l'EPAD avec une L2 quand papa pousse un peu) mais il y'a une voies tellement royale qu'elles semble incontournable (M2 spécialisé en droit social + éventuellement double compétence + anglais)

La sélection c'est donc les M2 qui sont sélectif (beaucoup de demande pour le droit social) et le marché de l'emploi.

Aller lire des offres d'emploi de juriste en droit social vous aurez un aperçu des missions, des rémunérations et du profil recherché. Allez aussi les fiches métier des différents sites spécialisé dans la documentation pour étudiant.

L'avocat en droit social défend ses clients (salariés ou employeurs) devant les CPH. Il décide, en accord avec son client, de la procédure à suivre, des arguments à soulever. Il plaide (la procédure est orale). Plus marginalement, quand il travaille pour un employeur il peut également remplacer, compléter, conforter le travail des juristes en droit social (activité de conseil).

Il est libéral (statut moins protecteur que le salarié) et travaille sans compter. Mais en contrepartie il développe son activité comme il l'entend et peut évoluer.

Sa rémunération dépend du volume de dossiers traités, du nombre d'heures qu'il réalise, de ses réussites, de ses honoraires. On en trouve au SMIC voir moins jusqu'à 10 000 euros, voir plus. Aujourd'hui c'est une spécialité qui marche.

Pour être avocat en droit social il faut déjà devenir avocat c'est à dire M1 minimum + examen d'entrée au CRFPA + 2 ans d'école d'avocat (peut être bientôt 1) + examen du CAPA. Il faut colorer son profil en droit social donc M2 droit social, expérience et stage en droit social, dans des cabinets d'avocat en droit social et dans des services d'entreprise qui font du droit social. le plus important c'est de travailler sur des dossiers en droit social en tant qu'avocat (ce qui est plus facile avec la formation universitaire correspondante mais pas impossible sinon si très motivé et vite compétent).

Par **Camiille2013**, le **21/03/2014 à 12:10**

Un grand merci à vous Poussepain pour cette réponse plus que détaillée.

Il semblerait que la profession d'avocat en droit social m'attire un peu plus que celle de juriste ne serait que par sa diversité au quotidien (que ce soit au niveau des interlocuteurs, des dossiers etc) et par les possibilités qui s'ouvrent à un avocat (collaborateur, associé par la suite et non seulement une entreprise). La longueur du cursus et les difficultés que rencontrent les avocats même après avoir obtenu leur diplôme me poussent cependant à m'interroger. Pensez vous que se faire une place et un nom dans le milieu du droit social est possible ou bien est-ce une voie "bouchée" telle que l'est le droit pénal ?

Pour ce qui est de diversifier et de colorer mon profil, je suis actuellement en Erasmus en Angleterre pour 6 mois et vise le master Droit Social de la Faculté de Nancy où j'étudie actuellement et qui propose un master en alternance. De plus, je suis actuellement à la

recherche d'un stage, ce qui n'est pas chose aisée.

Vous parlez d'une éventuelle double compétence, quelle serait-elle ?

Par **joaquin**, le **22/03/2014** à **12:12**

Bonjour,

Vous pourriez éventuellement aussi passer le concours de la direction du travail et de l'emploi (inspecteur du travail). Si vous le réussissez, cela peut être une excellente formation en droit social, plus la pratique. Au bout de 8 années d'exercice, si vous en avez marre de la fonction publique, vous pourrez vous installer comme avocat spécialisé en droit social, sans avoir à passer le CAPA. C'est aussi un gros avantage.

Cordialement

Par **Lehn**, le **13/08/2014** à **16:24**

"Il semblerait que la profession d'avocat en droit social m'attire un peu plus que celle de juriste ne serait que par sa diversité au quotidien (que ce soit au niveau des interlocuteurs, des dossiers etc) et par les possibilités qui s'ouvrent à un avocat (collaborateur, associé par la suite et non seulement une entreprise)."

Je passais par le forum et très franchement pour avoir fait un stage en cabinet d'avocat j'ai justement rayé ce choix parce qu'on a l'impression de voir les mêmes dossiers en boucle :/

Au contraire si tu recherches de la diversité elle se trouve en entreprise, que ce soit au niveau des dossiers tu auras des questions venant des salariés, des représentants du personnel qui sont des néophytes et d'autres de la direction ou des cadres.

Tu touches tous les profils qui existent, et eux ne sont pas juristes ils te posent des questions qui touchent parfois le social de très près et des fois de très loin, donc tu vois vraiment de tout.

Je pense que tu devrais d'abord attendre de faire des stages pour te décider avant de décider ton avenir sur un "aperçu" par le net :)

Par **tinky**, le **01/09/2015** à **14:20**

Bonjour,

J'aimerais avoir votre avis sur la nécessité de passer le CRFPA et de suivre l'EFB pour exercer en tant que juriste d'entreprise en sachant que je n'ai pour l'instant pas l'intention d'exercer un jour en tant qu'avocat.

Je rentre actuellement en M1 de droit social à Assas et je m'interroge sur la possibilité de

rentrer dans la vie active en tant que juriste d'entreprise directement après un M2 en droit social (et éventuellement un 2ème plus orienté RH). Quels sont les avantages et inconvénients d'exercer le métier de juriste d'entreprise avec et sans CAPA ?

Merci beaucoup d'avance

Par **marianne76**, le **01/09/2015** à **20:59**

Bonsoir

Si vous voulez être juriste d'entreprise je ne vois pas l'utilité effectivement d'être avocat. Vous posez la question des inconvénients d'exercer le métier sans le CAPA. Ce n'est pas à mon sens pas un problème d'inconvénient mais de différence. En tant que juriste d'entreprise vous n'aurez pas à plaider, vous serez forcément salarié alors qu'un avocat aura la possibilité d'exercer en libéral. A noter que certains employeur peuvent préférer salarier un avocat plutôt qu'un simple juriste mais je ne pense pas que ce soit la majorité

Par **alice**, le **28/01/2016** à **09:20**

Bonjour,

Est ce qu'il y en a dans le forum qui serait juriste en droit social par hasard?

Ou quelqu'un qui peut décrire ce métier, j'entends dire que les RH ne sont pas appréciés en entreprises, est ce la même pour les juristes en droit social ? Notamment parcequ'ils interviennent en matière de licenciement ect ... ;

Par **cChloé**, le **10/02/2017** à **09:13**

Bonjour,

@Alice,

Je suis juriste de droit social depuis peu (diplômée en 2016). Les missions du juriste droit social varient en fonction de la taille de l'entreprise et du secteur.

Pour donner mon exemple, je travaille dans une grande entreprise d'informatique.

Je fais 20 % de relations individuelles (support/conseil aux différents services RH, accompagnements des RRH dans les dossiers disciplinaires et de licenciement etc), 60 % de relations collectives (gestion des instances de représentants du personnel, négociations avec les délégués syndicaux etc) et 20 % de missions transverses (par exemple des formation de droit du travail).

De manière générale, le juriste est rarement en contact direct avec les salariés, il est plus en support des RRH donc peu connu dans l'entreprise.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/02/2017** à **12:52**

Bonjour

Un grand merci à cChloé pour sa réponse.

Par **Lorella**, le **19/02/2017** à **21:36**

Juriste en droit social dans une entreprise : il faut qu'elle soit de taille importante pour avoir un contrat de travail à temps plein. Exit les PME. Ou alors il faut aussi avoir un Master en RH.

Juriste en cabinet d'expertise comptable qui comporte un service social (c'est le terme utilisé pour la gestion des contrats de travail, les paies et les litiges salariés/employeurs). Là vous aurez la diversité car clients de tous les secteurs d'activité et de toute taille. De plus en plus recherché.